

PER

III (38)

238

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ. — ÉGALITÉ. — FRATERNITÉ

GOUVERNEMENT DE LA GUYANE FRANÇAISE

DISCOURS

PRONONCÉ PAR

M. C. J. CHANEL

GOUVERNEUR DE LA GUYANE FRANÇAISE

A L'OUVERTURE

DE LA SESSION ORDINAIRE

DU CONSEIL GÉNÉRAL.

LE 29 NOVEMBRE 1925.



CAEN

IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT

1925

BIBLIOTHEQUE ALEXANDRE FRANCONIE



20039616

MANIOC.org

Bibliothèque Alexandre Franconie
Conseil général de la Guyane

100
101
102
103
104
105
106
107
108
109
110
111
112
113
114
115
116
117
118
119
120

238

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

GUYANE FRANÇAISE

DISCOURS

PRONONCÉ PAR

M. C. J. CHANEL

GOUVERNEUR DE LA GUYANE FRANÇAISE

A L'OUVERTURE DE LA SESSION ORDINAIRE

DU CONSEIL GÉNÉRAL

Le 23 Novembre 1925.

MESSIEURS LES CONSEILLERS GÉNÉRAUX,

Les heures sont parfois bien douces, que le voyageur, engagé dans un rude et long parcours, laisse couler lorsqu'il retrouve, à l'étape, des amis sûrs, joyeusement groupés pour le recevoir et dont il entend les cœurs battre au rythme du sien en une étroite communion d'idées et d'aspirations. Pour bref que soit le repos qu'il prend alors, c'est, retrempe, fort d'une vigueur nouvelle, qu'il regarde la longue route encore à parcourir. Son énergie, du reste, s'accroît parce qu'il se sent entouré d'amitiés ferventes, parce qu'aussi, derrière lui, bien des difficultés sont déjà vaincues, bien des soucis écartés. Et, en même temps que le but à ses yeux se précise, se rapproche, devient presque tangible, il constate qu'à chaque stade, son effort est mieux apprécié, les sympathies pour lui se font plus nombreuses et plus affirmées les cordialités.

MANIOC.org

Bibliothèque Alexandre Franconie
Conseil général de la Guyane

Il ne me paraît pas présomptueux, Messieurs, de me comparer à ce voyageur, Si, comme lui, j'ai rencontré dans ma carrière guyanaise des obstacles nombreux, voire un parti-pris ou même une hostilité qui, trop souvent, se montrèrent sans aucune aménité, je me souviens, par contre, et non sans émotion, de la chaude sympathie dont m'entourèrent dès le premier jour, nombre d'entre vous, lorsqu'il y a plus de deux ans aujourd'hui, je débarquais à Cayenne. Et je n'oublie pas non plus l'appui si fervent, la collaboration si cordiale, le concours si averti que j'ai toujours trouvés chez la majorité de la première Assemblée du Pays, alors que je lui exposais mes projets, lorsque je lui manifestais mes désirs, toutes intentions qui n'avaient, du reste, qu'un seul but : le relèvement, puis la grandeur de ma nouvelle Patrie.

Certes, au même moment, des oppositions se produisaient. Mais, ces manifestations n'étaient pas pour m'effrayer.

J'ai dit bien souvent, Messieurs, et je le répète encore : j'aime la critique que je considère comme une des formes de la lutte, seule créatrice de la vie. Mais, j'ai dit aussi, que la critique, si utile à ceux qui assument les lourdes responsabilités du Pouvoir, doit être toujours courtoise et sans parti-pris. Alors, et pour mon compte, je l'accepte et veux bien discuter. Par contre, je néglige ou même je méprise les attaques que l'on produit d'office, à toute occasion et même sans occasion ; ainsi manifestées, elles me font songer aux manies des vieilles femmes qui accusent les Dirigeants quand disparaît leur chat familier ; elles me rappellent aussi les habitudes d'un mien vieil ami, qui, malheureux à la chasse, inculpait le Gouvernement, lequel avait poinçonné son fusil, fabriqué la poudre et qui même certainement, avait donné à la perdrix rusée, au lièvre trop rapide, de regrettables habitudes d'agilité comme de dissimulation.

Pour certaines gens, c'est encore et toujours la faute du Gouvernement ; formule commode qui les dispense de toute réflexion, de tout effort, de tout sens critique, de toute initiative ; état d'âme qui finit même par les transformer, à leurs yeux, en opprimés, puis aux regards de tous les gens sains, en véritables énergumènes.

En opposition avec cette expression d'une mentalité simpliste que je qualifierais même de naïve si, trop souvent, elle ne dissimulait pas une hypocrite habileté, existe la formule que j'ai toujours préconisée et qui est celle où l'action et la recherche des responsabilités sont considérées comme les grands leviers du progrès et de l'évolution.

J'ai trop souvent fait le procès de l'inertie, de l'amointrissement de la volonté de certains guyanais pour que je croie nécessaire de revenir sur ce point. Mais il ne me semble pas inutile cependant de réclamer encore à tous vos compatriotes — et tout particulièrement à ceux qui ont sollicité des fonctions administratives — de produire, enfin, une culture plus complète, une énergie moins aisément fatiguée, de manifester en somme cet amour de l'action et cette avidité des responsabilités que le Maréchal Foch, dont, il y a quelques jours, je célébrais la gloire, considère comme la caractéristique des hommes et des citoyens dignes de ce nom.

Messieurs, vous avez fait preuve, l'an dernier, en une période critique et alors que toute la Guyane vous regardait — il était même des yeux qui vous considéraient sans bienveillance, qui guettaient vos hésitations, les espéraient et déjà les escomptaient — vous avez fait, dis-je, preuve de ce désir et de ce courage alors que vous étiez en face de lourdes obligations. Aussi, vous avez réalisé une œuvre belle et qui marquera dans l'Histoire de ce Pays. Votre geste fut, du reste, hautement apprécié dans la Colonie elle-même. — Bien qu'on s'efforçât, en effet, d'argumenter contre vous des responsabilités que vous aviez si nettement assumées et de troubler encore l'esprit public, nous avons vu la Guyane se ressaisir complètement et oublier qu'elle avait été un moment bouleversée par une sorte de mysticisme dont les origines, assez curieuses, allaient jusqu'à embrumer sa moralité pourtant si solide et si saine.

En dépit des manœuvres que n'inspirait pas toujours un étroit souci des destinées locales, en dépit de campagnes calomnieuses que rien ne justifiait et surtout en des heures où il semblait que les efforts de tous devaient s'unir en un cordial faisceau, en dépit d'attaques qui, certes, ne nous ont pas

atteint, mais risquaient trop souvent de donner une piètre opinion de la mentalité de certains de nos compatriotes, l'immense majorité de la population guyanaise a compris que l'heure n'était plus aux stériles discussions.

Balayant d'un seul coup les miasmes dont on avait autrefois usé contre elle et dont on essayait encore d'étouffer sa conscience, elle est allée, en un bel élan, vers ceux qu'elle jugeait capables de restaurer un lamentable état de choses et de la conduire enfin vers une rénovation, vers un essor auquel elle aspire depuis tant d'années.

Aussi, ai-je aujourd'hui la joie et le grand honneur de me trouver au milieu d'une Assemblée où je ne vois à droite comme à gauche, que des visages affectueux. Vous comprendrez donc que ma première pensée soit pour vous présenter à nouveau mes biens vives félicitations pour le choix si sensé qu'a librement fait le Peuple.

Mais, de voir réunies de si nombreuses personnalités amies, de savoir que vos cœurs et vos volontés n'ont, comme les miens, que le désir de faire la Guyane riche et prospère, n'est pas sans me troubler profondément. Car ma tâche me paraît plus lourde encore. Si, en effet, elle s'allègera de tout ce que me faisaient perdre de stériles et vaines querelles, par contre je sentirai plus pressant que jamais votre ardent désir de restauration et d'ascension. Aussi, particulièrement soucieux de vous prêter l'appui de ma volonté la meilleure, je serai obligé plus encore, de tendre mon énergie et de persévérer dans mon effort.

Cet effort, Messieurs, a produit, vous excuserez cette petite manifestation d'orgueil, des résultats dont vous, les anciens du Conseil général comme moi-même, devons être fiers. Et, c'est pour moi l'occasion de vous faire part des félicitations, à nous tous adressées il y a quelques semaines, par M. le Ministre des Colonies, qui voulait bien me faire connaître combien son collègue M. le Ministre des finances et lui-même appréciaient les efforts du Conseil général et de mon Administration pour rétablir et équilibrer les finances locales.

Il est vrai qu'on ne manquera pas de nous dire à tous, pour abattre notre petit mouvement vers la prétention, que l'œuvre

que nous avons eu la joie d'accomplir paraît belle simplement parce qu'elle est comparée à la déliquescence ou au néant qui existaient avant que nous dirigions la Colonie. L'objection est aisée ; mais, nous répondrons que c'est déjà bien beau d'avoir réussi à secouer la torpeur qui avait envahi le Pays et d'avoir aidé tous les Guyanais à reprendre cette conscience étroite, dont je parlais tout à l'heure, des impérieuses et inéluctables nécessités qui sont, aujourd'hui, celles de tout citoyen français.

Du reste, Messieurs, s'il était nécessaire — et je suis bien convaincu du contraire — de balayer les vapeurs de ce léger encens, je vous dirais que notre tâche est loin d'être accomplie.

Parce que nous avons créé un terrain solide pour y asseoir les assises de la demeure dont nous rêvons, parce que nous avons construit des fondations et des soubassements puissants qui permettent de supporter l'entassement des blocs à venir, il ne s'ensuit pas que l'ouvrage soit achevé : il nous faut maintenant apporter de belles pierres nouvelles, puis les bien disposer pour que la grande Maison soit superbe et défie l'avenir ; pour qu'aussi, Messieurs, notre Mère la France voit dans l'Édifice que nous élevons une aile solide, si modeste, sur laquelle son labeur pourra faire fonds tandis qu'elle poursuit la grande œuvre de sa reconstruction.

* * *

Car, c'est là, Messieurs, la tâche qui est nôtre maintenant, tâche pour laquelle je vous demande votre concours le plus entier, certain que vous me l'accorderez, tous vibrants que vous êtes de cet amour filial pour la France Républicaine, encore et à nouveau en plein combat.

L'heure n'est pas venue — alors qu'à peine nous commençons à payer nos dettes ; alors que de lourdes charges vont nous échoir — de penser déjà à une réduction possible de l'effort que, si joyeusement et si sagement, répondant à ma voix, vous avez consenti l'an dernier. Certes, une politique étroite, à courtes vues, une de ces politiques de terroir étouffantes et sans envergure, nous permettrait, peut-être, de voir,

dès ce jour, le moment où le contribuable guyanais supporterait des charges réduites. Mais, serait-ce là remplir notre rôle de Français ? Serait-ce là répondre à l'appel angoissé qu'une fois encore vient de lancer la Patrie désireuse de briser l'attaque sournoise, mais aussi rude, de nouveaux ennemis ? N'est-il pas du devoir de vous tous, Guyanais qui, si magnifiquement, avez prodigué votre sang et le sang de vos Fils alors que les hordes étrangères violaient le territoire national, n'est-il pas de notre devoir, dis-je, de donner à nouveau tout ce qu'il est possible de nos ressources pour aider la France à se libérer, pour que le pays puisse reprendre enfin, sans souci de l'avenir, la place qui lui revient à la tête des Nations ?

Vous poser la question, c'est, je suis sûr, entendre votre réponse : réponse soufflée par vos cœurs. Oui, Messieurs, il faut que la Guyane, consciente de ses obligations comme elle l'a toujours été, vienne appuyer ses deux mains, petites mais que fait fortes et puissantes un immense amour, contre le piédestal qui porte l'effigie de la République Française : il faut qu'elle résiste de toute sa volonté crispée, unie à celle de toutes ses sœurs d'Outre-Mer, à la pression des ennemis qui, manœuvrant dans l'ombre, voudraient, une fois encore, faire basculer notre Idéal et détruire l'Œuvre qu'au cours des siècles édifièrent nos aïeux.

Il nous faut apporter notre obole, si minime qu'elle soit, pour la restauration de la Patrie. Et, pour cela, Messieurs, considérer comme plus durables que nous ne le pensions tout d'abord, les sacrifices déjà consentis et envisager peut-être la nécessité d'accueillir stoïquement l'obligation qui viendrait d'en assumer de nouveaux. Aussi, vous demanderais-je d'étudier scrupuleusement et avec le plus bel esprit d'abnégation, les ressources de notre Budget, dans le but tout d'abord, de vite payer nos dettes, puis et dans un avenir prochain, de prendre à notre charge toutes celles des dépenses qu'assume la Métropole en Guyane française.

Ainsi, Messieurs, nous ferons l'œuvre que doivent accomplir, quand la Mère souffre et clame sa douleur, des fils dignes de ce nom. Est-il donc en Guyane un seul Citoyen qui refuserait d'entendre mon appel et de l'accueillir de toute son âme ?

Je sais bien que vos consciences ont déjà répondu : et, avec elles, celles de tous vos mandants.

Du reste, la charge n'est pas trop lourde pour nos épaules, et je le vais démontrer.

* * *

J'avais, il y a un instant, l'honneur de vous dire combien hautement avait été appréciée l'œuvre que vous avez accomplie et qui a tendu à comprimer les dépenses du Service local, puis à rechercher des ressources nouvelles. Cette appréciation élogieuse, Messieurs, est basée ; nous avons le droit et la fierté de dire qu'en effet, grâce à votre effort, lequel fut accompli avec une conscience profonde de vos responsabilités et un souci averti des intérêts de ce Pays, grâce à cet effort, qu'à peine débarqué, je vous demandais déjà d'entreprendre, le Budget de la Guyane a retrouvé son équilibre : Nous pouvons maintenant envisager l'avenir avec sérénité.

Le premier, depuis plusieurs années, l'Exercice 1924 s'est soldé par un excédent de recettes dépassant 50,000 francs, et cela, en n'usant que des ressources normales et sans qu'il y ait eu besoin d'avoir recours à une quelconque de ces manœuvres dites financières, lesquelles, presque toujours servent à masquer la mauvaise gestion de l'Administration aux abois.

La somme ainsi produite est bien faible, eu égard au Passif qui nous a été légué et en face duquel mon premier geste a été de vous placer, pour vous demander d'assumer les responsabilités qui s'imposaient aux hommes conscients et fermes que je trouvais devant moi. Mais, cet excédent donne une indication heureuse et précise sur l'efficacité des premières mesures financières que nous avons, en quelque sorte, improvisées en fin 1923, pour pallier la crise menaçante : mesures, du reste, qui n'étaient pas aussi mauvaises qu'on a essayé de le faire entendre, puisque, sans gêner en rien nos exploitants et nos exportateurs, elles ont apporté une aide déjà sérieuse à l'équilibre de notre Budget.

Pour l'année 1925, les chiffres de liquidation seront plus heureux encore, je puis vous l'affirmer dès ce jour. Malgré de

très lourdes charges nouvelles qui vont nous échoir, je pense que nous pourrons rembourser à l'Etat une somme élevée. Nous n'avions pas cru devoir faire figurer un crédit de cet ordre dans le Budget de 1925, soucieux, comme toujours, que nous étions de ne pas engager l'avenir à la légère : mais les résultats de l'Exercice en cours paraissent devoir le permettre, et ce ne sera pas en vain que vous aurez, au cours des sessions tenues en 1924, adopté avec cet esprit que M. le Gouverneur intérimaire qualifiait si justement de patriotique, les mesures que mon Administration avait étudiées et que vous avez discutées au fur et à mesure de leur mise au point.

Aussi, fixés aujourd'hui sur les résultats de nos travaux, nous pouvons désormais, être plus précis et vous verrez que j'ai inscrit dans le Projet de Budget qui va vous être soumis, un crédit de 500,000 francs représentant le minimum de nos remboursements à l'Etat pour l'Exercice à venir.

Ce versement important est indispensable comme celui que nous opérerons, je l'espère, au titre de l'Exercice 1925. Il nous faut, en effet, et aussi rapidement que possible, assainir notre situation financière, reconstituer notre Caisse de réserve et cela, tout en apportant, comme je vous l'ai exposé, notre concours à la Mère Patrie. — Puis, et en même temps, poursuivre l'amélioration de notre outillage dans tous les domaines de l'activité.

* * *

Cette amélioration de nos moyens économiques — et dans ces moyens je comprends naturellement les mesures pour l'Hygiène, l'Assistance et l'Instruction, — cette amélioration, je dirai mieux, cette création a été de la part de mon Administration l'objet de soins et de soucis constants.

Dans toutes les branches imposées à mon action, je me suis attaché soit à reprendre ou à poursuivre des projets déjà étudiés mais qui stagnaient, soit à édifier des ouvrages nouveaux.

C'est ainsi que, grâce à votre généreux appui, lequel se basait sur une saine compréhension de la situation, nous avons pu installer le Collège et les Ecoles de garçons de la Ville de

Cayenne dans le magnifique immeuble, aujourd'hui notre propriété, où nos enfants et leurs professeurs peuvent travailler dans des conditions saines et agréables. — D'autres mutations, je vous le signale, devront être opérées pour compléter l'œuvre entreprise : notamment et lorsque ce transfert sera possible, l'installation de nos soldats en dehors du périmètre urbain, ainsi que celle de l'Institut d'Hygiène, devenu comme je l'espère Institut Pasteur, et de ses Laboratoires, dans un immeuble mieux approprié.

C'est ainsi également que, poursuivant l'étude des travaux accomplis, je vous signale l'avancement très rapide de la Route coloniale n° 1 : la section Macouria-Kourou sera terminée au début de Mai prochain, peut-être même avant cette date. Comme, dès le début de l'année, seront activement poussés les travaux de la section « Pont de la Crique Fouillée-Larivot » et étudiée l'installation du bac « Larivot-Pointe » ; comme également des chantiers importants fonctionneront très prochainement sur la section Kourou-Sinnamary où les ouvrages d'art, notamment le bac de Kourou, seront réparés et améliorés, je crois pouvoir vous affirmer qu'en 1926 il sera possible de se rendre en automobile, ou avec tout autre véhicule, de Cayenne à Sinnamary et cela, sans rompre charge. Je vous rappelle en outre, qu'il est dans mes intentions soit de continuer l'acquisition directe déjà commencée d'une voie de 0,60, soit d'obtenir ce matériel sur les livraisons allemandes — dans des conditions que je débattrai l'an prochain. Nous pourrons ainsi — et prochainement — équiper en voie ferrée la section Cayenne à Kourou.

C'est là un gros effort, Messieurs, et auquel mon Administration donnera tous ses soins.

Également, je ferai poursuivre, en 1926, la réfection totale du réseau routier de l'Île de Cayenne, réfection qu'impose plus que jamais le développement du charroi, né de l'extension des cultures de toutes catégories.

Seront continués également les travaux entrepris au Canal Laussat qui rétabliront enfin cette voie d'eau si utile.

Puis, nous allons entreprendre la reconstruction du Canal de la Crique Fouillée.

Enfin, je réaliserai la création du réseau de T. S. F. entre Cayenne et Saint-Laurent.

Ce lourd programme ne nous empêchera pas de nous intéresser à d'autres voies de communication terrestres ou fluviales, d'améliorer l'éclairage et le balisage des côtes et des fleuves navigables, de poursuivre l'étude et l'installation d'un port à Cayenne, bref, d'exécuter un plan de campagne très chargé et de préparer d'importants projets: notre œuvre étant limitée seulement par l'exigüité de nos ressources, comme par le manque d'un personnel qualifié.

* * *

L'important Service sur la tâche duquel je viens d'attirer votre attention n'est pas seul, comme je le dis, à manquer de personnel capable et soucieux de ses devoirs.

Il est malheureusement à constater que notre pays souffre encore et malgré mon action énergique et tenace d'une crise d'incompétence, de mollesse et d'amoindrissement de la conscience professionnelle qui n'est pas sans m'inquiéter lourdement.

Les causes de cette crise doivent être recherchées, tout d'abord et à la base, dans un recrutement fait à la légère et sans garanties. Puis, dans une indolence inadmissible qui fait qu'une fois en place, le fonctionnaire ou l'agent se laisse vivre mollement, exécutant machinalement une besogne routinière sans chercher à améliorer sa culture générale comme ses capacités spéciales: enfin, et pour certains Corps, à une absence de moralité que j'ai déjà combattue et que je combattrai encore sans faiblesse.

Une autre cause de cet abaissement de la valeur du personnel local peut et doit être également imputée, tout au moins pour certaines carrières, à une insuffisance des traitements. Aussi, et bien que la charge menace d'être lourde, j'ai accueilli avec satisfaction l'annonce de l'œuvre de redressement des soldes accomplie par le Parlement. Nous aurons à appliquer la loi nouvelle dès que les chiffres seront connus, qu'élaborent actuellement dans la métropole différentes Commissions. Mais, je tiens à vous faire connaitre, dès maintenant et sans détours,

quelles seront, en cette occasion, les directives formelles dont s'inspirera mon Administration.

Tout d'abord, je profiterai de ce que les fonctionnaires seront mieux payés pour exiger d'eux un travail plus intelligent si possible, mais certainement plus actif, plus assidu, partant un meilleur rendement : ce qui me permettra probablement de réduire encore leur nombre et par conséquent, de diminuer sur ce point les charges que supporte la population.

Puis, j'établirai pour tous les Corps de la Colonie des échelles de soldes telles qu'un jeune homme ou une jeune fille entrés dans des Services différents avec un traitement de début à peu de chose près équivalent et qui auront accompli une carrière normale, moyenne, c'est-à-dire sans s'inscrire dans les cadres de l'élite ou subir des mesures disciplinaires, devront se retrouver, au bout d'un certain nombre d'années, et en tout cas en fin de carrière, avec des soldes à peu près égales. C'est là, à mon avis, le meilleur moyen de ne pas voir certains Corps peu à peu délaissés. J'ajoute que le concours à l'entrée et peut être encore le concours ou en tous cas l'examen pour le franchissement de certains échelons, seront des règles désormais formelles. De même que l'avancement ne se fera plus jamais qu'au choix, sur ma décision et après l'avis d'une Commission de classement.

Je ne doute pas que l'application stricte de ces diverses mesures — application qui s'appuiera du reste sur un contrôle sévère de l'Instruction et notamment de l'Enseignement professionnel — permette à la Guyane d'obtenir bientôt — et enfin — des fonctionnaires et agents cultivés, actifs, zélés, conscients de leurs devoirs, qui sont l'outil indispensable de notre évolution comme de notre essor.

* * *

C'est pour cet essor, Messieurs, et pour que la Guyane reprenne la place marquante qu'elle occupait autrefois au milieu des Colonies françaises qu'ont été étudiés et établis les divers projets et le Budget pour l'Exercice 1926 dont vous allez être saisis.

Je n'entrerai pas dans le détail de ces travaux, qui vous seront présentés, avec la compétence et la conscience dont il ne cesse de faire preuve, par M. le Secrétaire général entouré des différents Chefs de Service, aux qualités et au labeur desquels je me plais à rendre, devant vous, un particulier hommage. Je vous demande simplement, Messieurs, d'étudier à fond chacun de ces projets, de les discuter, s'il y a lieu, en vous inspirant des mêmes vues qui les ont fait établir.

Vous savez combien profondément mon Administration est respectueuse des droits que cette Assemblée tient du Peuple guyanais : Exercez donc votre esprit critique ; ne prenez que des décisions mûries. A l'avance, je vous adresse mes remerciements pour la courtoisie des discussions que pourra faire naître cet examen, puisque ces discussions trouveront leur origine, non pas dans un esprit mesquin de dénigrement ou d'opposition, mais simplement dans le désir profond, qui nous anime tous, d'améliorer les projets en cause et de travailler pour la Guyane, pour la France.

* * *

C'est vers ce but Messieurs que vos yeux doivent rester fixés, de même que les miens ne l'ont jamais quitté. N'écoutez donc pas les murmures de l'intérêt privé ; n'écoutez pas surtout les cris de vagues politiciens, aux idées aussi courtes que regrettables, pour lesquels tous les moyens sont bons même les plus vils ! Et, à ce propos, permettez-moi de vous donner comme exemple de cette mentalité, aussi lamentable qu'odieuse, la campagne sans cesse renaissante et qui tend à me représenter comme hostile à la race noire : lâche calomnie que dément tout mon passé, misérable attaque contre l'homme que je suis, que j'ai toujours été, qui s'enorgueillit des sympathies si loyales et si profondes que lui conservent des populations noires toutes entières, qui est fier des amitiés d'hommes de couleur, amitiés qu'il a nouées dans toutes les colonies. Affections si simples, si désintéressées, si douces pour moi et que j'ai la joie de voir se manifester fréquemment en réponse aux misérables insultes dont on essaie de m'atteindre ! — Fermez vos oreilles aux clameurs de ceux qui ne savent com-

prendre l'intérêt général d'un Peuple au travail, d'une Nation qui peine, qui lutte, qui veut s'affranchir de toute tutelle et devenir plus grande encore. Ne songez qu'à votre Pays, ne pensez qu'à la Patrie; vous verrez combien la tâche vous sera légère et quel légitime orgueil vous viendra quand vous l'aurez assumée tout entière, pour rude qu'elle aura pu vous paraître tout d'abord. Serrez vos rangs! Ayez confiance! Prêtez-moi cet appui loyal, constant, cordial que vous ne m'avez jamais marchandé. Etayez de votre effort conscient l'Homme éminent que vous avez choisi pour vous représenter au Parlement et dont le labeur, si pénible parfois, sera facilité par l'étroite communion de vos volontés averties: Faites-lui confiance, car, vous savez combien son action est tenace et combien peu le rebutent les difficultés que chaque jour il rencontre. Faites également confiance aux Grands Citoyens qui, en des heures lourdes et décisives, dirigent les Destinées de la République! Ne vous arrêtez pas aux stupides propositions écloses en des cerveaux ignorants ou abusés, suggestions sacrilèges, comme me l'écrivait votre Député, et qui n'ont pas honte d'envisager une mutilation du Patrimoine national dans l'espoir odieux et sans bases du reste, d'éviter à tous les Français quelques charges nouvelles: opposez à de tels vœux le simple mépris des citoyens que vous êtes, citoyens conscients et fiers de leur passé.

Et puis, groupez-vous! Ne vous laissez pas arrêter par d'énergiques et vaines querelles! Empêchez qu'on vous attarde par l'exercice de critiques stupides qu'inspire un esprit démagogique et que font naître des intérêts mesquins, des ambitions outrées autant qu'injustifiées. Soyez forts! Elevez vos cœurs! Il n'est pas d'heure redoutable pour la Patrie quand tous ses Fils frémissants se serrent autour d'elle, la pensée claire et le cœur sans émoi. Jalosées, attaquées, la France et la République le se-

ront toujours : Il n'est pas pour Elles, du reste, de plus beaux titres de gloire. Soyez donc fiers, Messieurs, d'avoir encore une tâche à accomplir. Plus ardue elle sera, plus grand sera le triomphe !

Au travail donc

Et Vive la France,
Vive la République,
Vive la Guyane Française.

* * *

Le silence rétabli, le Gouverneur reprend la parole pour le dépôt d'un projet particulier.

Le Gouverneur s'exprime comme suit :

« Messieurs,

« Avant de quitter ce fauteuil que je viens d'occuper entouré de votre déférente cordialité, j'ai l'honneur de déposer sur le Bureau de votre Assemblée un très simple projet que je confie à votre générosité ainsi qu'à votre patriotisme. —

Les Soldats de France, à peine reposés de la Grande Guerre, marchent aujourd'hui en de rudes pays sur les traces glorieuses de leurs aînés : Au Maroc, en Syrie, nos troupes luttent à nouveau pour que nos Compatriotes et nos Protégés puissent vivre et travailler dans l'Ordre et dans la Paix.

Les yeux de tous les Français sont tournés vers nos enfants au combat et en péril. Aussi, vous demanderai-je de vouloir bien prendre en considération immédiate la proposition suivante :

« Le Conseil général de la Guyane, en envoyant aux soldats
« de France, engagés au Maroc et en Syrie ses félicitations et
« ses vœux de triomphe, décide d'affecter la moitié des cré-
« dits inscrits au Budget de 1926 pour la célébration des Fêtes
« Publiques, à un don qui sera adressé, pour être remis aux
« Troupes, à M. le Résident Supérieur au Maroc et à M. le Haut
« Commissaire de la République Française en Syrie.

« Ce don, modeste, est offert à nos Soldats avec tout le
« cœur de la Guyane. »

